



Syndicat National Unitaire

des **INSTITUTEURS, PROFESSEURS des ECOLES et PEGC**
Section des Alpes de Haute Provence

Appt 202, les Hauts de Clubières, 04600 Saint-Auban
04 92 62 64 72 fax : 04 92 32 56 33
snu04@snuipp.fr

à Madame la Ministre de l'Éducation Nationale

Objet : abandon du LSUN

Le Castellet, le 28 novembre 2016

Madame la Ministre,

Le LSUN est un outil numérique qui va permettre à terme de surveiller, de fichier, de comparer, de piloter élèves, enseignants mais aussi écoles. Et ce ne sont pas les récents arguments avancés par le nouveau directeur de cabinet ministériel qui nous rassurent. L'intérêt de sa mise en place pour le ministère ne peut se résumer à un soi-disant bon sens lié à la modernité et au nouveau mode de communication entre l'institution et les familles aisées.

Comme pour m@gistère, se posent des problèmes de confidentialité, d'utilisation et de stockage des données. En découlent de surcroît une surcharge de travail pour les enseignants et les directeurs, une illisibilité pour les parents d'élèves, en particulier pour ceux les plus éloignés du système scolaire, une inutilité pour les élèves, des impossibilités techniques et surtout, une vision déterministe exécrationnelle du développement de l'enfant qui est en totale contradiction avec ce qui est prôné pour la maternelle ... Autant de raisons pour les enseignants de ne pas le mettre en place ! Et ce d'autant plus qu'un simple décret suffira par la suite à transformer ce gadget inutile et pompeux en une véritable matrice infernale.

La précipitation qui accompagne sa mise en œuvre en cette fin de mandat présidentiel confirme qu'il ne doit pas s'agir d'une de vos priorités. C'est pourquoi, et au regard de tous les éléments énumérés précédemment, nous vous demandons solennellement, Madame la Ministre, de bien vouloir réétudier votre position et renoncer à son application.